

raison, les vertus indirectes du traité FCE, la première d'entre elles étant son rôle de mesure de confiance entre la Russie et l'Alliance atlantique.

Matthieu CHILLAUD

Département de science politique
Université de Tartu, Estonie

Guide du maintien de la paix 2007.

COULON, Jocelyn (dir.). *Outremont, QC, Athéna éditions, 2006, 280 p.*

Chacun est maintenant conscient que le maintien de la paix avec ses excroissances que sont la reconstruction des structures étatiques, la prévention des conflits et le rétablissement de la paix, et enfin son imposition occupent une place dominante dans l'après-guerre froide. Cette 5^e édition du *Guide du maintien de la paix* toujours très instructive rappelle l'importance de la notion de légitimité et d'impartialité des actions onusiennes avant de nous présenter les actes d'un séminaire tenu à Montréal en mai 2006 (coorganisation CEPES et Centre Pearson) à propos de la définition sémantique et politique d'*opération de paix*.

L'ouvrage est structuré en huit dossiers et se termine par une chronologie du maintien de la paix (Tremblay) et plusieurs données statistiques et documentaires (Létourneau) très utiles.

La première contribution (Durch et Berkman) traite des questions complexes autour de la *Définition et la délimitation des opérations de paix* en rappelant l'évolution historique du maintien de la paix, puis son application

aux opérations de paix actuelles plus complexes et plurifonctionnelles.

Concept évolutif, assimilant la complexité des environnements désstructurés, poussant les États à intégrer de nouveaux concepts dans leur doctrine d'opération et d'outillage, les auteurs décrivent la controverse autour de la typologie des opérations de paix et les questions sémantiques autour de la terminologie. Chaque taxinomie proposée se complique du fait du caractère hybride des missions, du type de mandats et des zones d'intervention ; structuration devant elle-même tenir compte de l'évolution de la doctrine (nationale, onusienne, otanienne) et de l'évolution mouvante de la situation sur le terrain dont les acteurs internes fonctionnent souvent avec des agendas cachés.

La deuxième contribution (Novosseloff) examine les normes mises à l'épreuve du rapport Brahimi (2000) à travers l'examen d'opérations de paix onusiennes. Le plus souvent, les documents conceptuels furent dépassés ou passablement perturbés par les situations exceptionnelles du terrain. Alors que les opérations de paix de l'ONU ont un statut hybride (chap. six et demi) et un caractère *spécial*, elles impliquent de multiples acteurs et des situations chaque fois spécifiques. Il nous faut également tenir compte des questionnements sur la stratégie d'entrée et les contraintes calendaires et politiques de la stratégie de sortie de crise et de désengagement à la carte. Malgré la nécessité de l'accord préalable des parties au conflit, du mandat clair et du soutien des États participants, le quotidien des opérations de maintien de

la paix évoluera toujours entre contraintes budgétaires, incertitudes du terrain et crédibilité capacitaire des casques bleus.

Quant à David Last, il distingue brillamment le maintien de la paix du maintien de la paix impérial par le biais de l'examen du lexique et ce, à partir d'exemples historiques liés au maintien de la paix et aux anciennes pratiques du colonialisme et de l'impérialisme. Il s'agit aussi d'examiner dans le champ historique les liens entre le maintien de l'ordre dans les communautés et la gestion des marchés. Enfin, l'auteur nous présente le défi autour de la gestion des marchés dans les conflits prolongés. Après avoir présenté diverses critiques intellectuelles autour du maintien de la paix, l'argumentaire des impuissants et leurs relais, ainsi que les intérêts internationaux, Last nous entraîne dans l'espace économique, entre les effets des critères FMI jusqu'aux marchés des matières premières hautement belligères, les polices expéditionnaires et le maintien de l'ordre économique colonial ou encore le jeu des multinationales et la police de proximité internationale.

Patrice Sartre aborde pour sa part la question de la conception pratique des opérations de paix aujourd'hui et plus particulièrement les trois domaines qui peuvent encore être améliorés : une perception mieux partagée de la crise, une plus grande cohésion des chaînes de décision et une organisation plus cohérente de l'usage de la force. À partir des exemples rwandais, bosniaques et sierra-léonais, il nous montre les lacunes qui présidèrent à la connaissance des causes fondamentales de la

crise ainsi que les motivations réelles et les stratégies indirectes des auteurs de troubles. Il nous présente également les notions de cohésion verticale, de coordination horizontale, de cohésion temporelle ainsi que l'adaptation souple de l'emploi de la force fondée en grande partie sur la culture du renseignement.

Quant à Robin Gagnon, c'est en tant qu'ancien commandant canadien qu'il analyse l'implication des Forces armées canadiennes dans la mission de l'ONU en Haïti. Cette étude de cas révèle les opportunités mais aussi les limites opérationnelles et les contraintes politiques à la fois onusiennes et nationales dans le cadre de la MITNUH. L'importance de la chaîne d'imputabilité reliant militaires et pouvoir civil mais aussi les attentes des militaires en matière de responsabilité gouvernementale, de mandat clair et précis, de synergie avec les acteurs non militaires restent encore aujourd'hui les balises à partir desquelles peuvent opérer de nouvelles améliorations à apporter à la gestion des crises, dont la nécessité de concilier simultanéité et synchronisation dans les opérations militaires et civiles.

Les dernières contributions sont le fait de Trevor Findlay qui analyse avec précision le comment, le quand et le pourquoi de la notion de recours à la force, avec les limites que sont le poids des États, la faiblesse doctrinale et de rendement capacitaire, tandis que Victor-Yves Ghebali s'attache aux missions OSCE perçues comme outil de prévention des conflits et de consolidation de la paix, toujours dans un fonctionnement au cas par cas mais dans l'esprit des dispositions du chapitre VIII de la Charte. Enfin,

Michel Liégeois analyse la nouvelle place de l'Union européenne dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Toujours attendu par la qualité globale de ses contributions, le *Guide du maintien de la paix* reste une source d'informations particulièrement riche pour le monde académique, étudiant et journalistique tout en apportant dans cette édition 2007 plusieurs analyses très fines sur la dimension sémantique de l'univers des missions de maintien de la paix.

André DUMOULIN

École royale militaire, Bruxelles

Les différends territoriaux en Afrique. Règlement juridictionnel.

LABRECQUE, Georges. *Coll. Logiques juridiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, 483 p.

Le système juridique international contemporain a pour mission première de maintenir la paix et la sécurité internationales. Le territoire étatique et les frontières internationales, au cœur même de ce système international centré sur l'État, posent cependant l'un des plus grands défis à la mission stabilisatrice du droit international. C'est que les différends territoriaux et les querelles frontalières ont souvent été par le passé, et sont encore aujourd'hui, source de tensions et même de conflits. Ainsi, toute étude, comme l'ouvrage de Georges Labrecque, qui tente de mieux comprendre les mécanismes et ainsi de promouvoir le règlement pacifique des différends territoriaux, contribue à la réalisation de cet objectif de paix et de stabilité.

Avocat au Barreau du Québec et titulaire d'un doctorat de géographie de l'Université Laval, Georges Labrecque enseigne le droit international public et la géographie politique au Collège militaire royal du Canada. Auteur de plusieurs articles publiés au Canada et en Europe sur la délimitation frontalière, il a également publié chez L'Harmattan, en 2004, la deuxième édition de son ouvrage *Les frontières maritimes internationales*. Étude géopolitique et juridique du tracé des frontières maritimes, par le biais de l'analyse des litiges réglés, l'ouvrage répertorie, décrit, compare et classe chacune des frontières maritimes internationales délimitées. Cet essai de classification, en raison de son exhaustivité et de sa rigueur, est devenu un outil de référence indispensable pour quiconque s'intéresse au droit de la mer.

Le récent ouvrage du professeur Labrecque, *Les différends territoriaux en Afrique*, présente les mêmes qualités. L'ouvrage n'est pas simplement une analyse approfondie de jurisprudences africaines en matière territoriale ; il s'agit d'une étude des multiples règles, principes et facteurs juridiques qui influencent la détermination et la délimitation des frontières étatiques.

Cet ouvrage n'est pas le premier à se pencher sur la question des frontières africaines, de leur tracé, des différends qui ont pu en résulter, des modes de gestion de ces conflits. Mentionnons ainsi le classique *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique* (Michel Foucher), ouvrage incontournable sur la genèse des frontières du monde, avec une partie substantielle sur l'Afrique ; *Des fron-*